



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

COTISATIONS/CONTRIBUTIONS	TAUX
Cotisations (Collectivités et établissements publics affiliés)	
Obligatoire	0,65 %
Additionnelle	0,14 %
Contribution au socle commun (Collectivités et établissements non affiliés adhérents à la convention socle commun)	0,12 %
	<u>Assiette de cotisation :</u> La masse salariale des collectivités

MISSIONS	TARIFS
Pôle prévention et santé	
Service Médecine Préventive <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention médecine	
• Examens médicaux	
– Visite au CDG ou centre de visite / téléconsultation	95,00 €
– Visite en collectivité	100,00 €
– Rédaction de rapports ou fiches de capacités	110,00 €
– Visite IMC/CITIS/PPR avec rapport	205,00 €
• Action en milieu de travail	
– Forfait ½ journée	370,00 €
– Forfait ½ journée en pluridisciplinarité	480,00 €
<u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention médecine	
• Examens médicaux	
– Visite au CDG ou centre de visite / téléconsultation	130,00 €
– Visite en collectivité	140,00 €
– Rédaction de rapports ou fiches de capacités	170,00 €
– Visite IMC/CITIS/PPR avec rapport	300,00 €
• Action en milieu de travail	
– Forfait ½ journée	455,00 €
– Forfait ½ journée en pluridisciplinarité	595,00 €
Service Hygiène et sécurité <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention unique	
Chaque collectivité affiliée dispose d'un crédit de jour(s), selon sa taille, afin de solliciter les compétences du pôle prévention. Lorsqu'une collectivité souhaite dépasser ce crédit, elle doit financer les jours d'intervention via un coût horaire de 58,00 euros.	



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

<p>La collectivité affiliée, quelle que soit sa strate, bénéficie de l'accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formations des assistants de prévention (1 module pour 1 seul agent par an et par collectivité)• Ressources documentaires sur le site du Centre de gestion• Matinées de la prévention (présentiel et webinaire)• Conseils tout au long de l'année (Téléphonique, courriel, etc...) <p>Nombre de jours d'interventions par strate</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 0 à 19 agents▪ 20 à 49 agents▪ 50 à 149 agents▪ 150 à 349 agents▪ + 350 agents <ul style="list-style-type: none">• Prestations non incluses dans la cotisation additionnelle :<ul style="list-style-type: none">– Taux horaire– Etude ergonomique maintien dans l'emploi – tarif par jour d'intervention <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">– Taux horaire d'intervention– Taux horaire de formation– Taux horaire d'accompagnement (DUERP-Diagnostique RPS)– Etude ergonomique maintien dans l'emploi – tarif par jour d'intervention	<p>1 jour/an 2 jours/an 3 jours/an 4 jours/an 5 jours/an</p> <p>58,00 € 486,00 €</p> <p>90,00 € 130,00 € 170,00 € 745,00 €</p>
Pôle Expertise juridique et instances représentatives	
<p>Service Instances du Personnel</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés uniquement</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Prestation « Avancement de grade » - forfait annuel par strate<ul style="list-style-type: none">▪ 1 à 19 agents▪ 20 à 49 agents• Prestation « Accompagnement avancement de grade » - forfait annuel par strate<ul style="list-style-type: none">▪ 50 à 149 agents▪ 150 à 349 agents▪ + 350 agents• Prestation « Avancement d'échelon » - forfait annuel par strate<ul style="list-style-type: none">▪ 1 à 19 agents▪ 20 à 49 agents	<p>53,00 € 160,00 € 375,00 € 850,00 € 1693,00 € 53,00 € 160,00 €</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

<p>Service info statut</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Prestation « Assurance chômage » - forfait par dossier instruit<ul style="list-style-type: none">– Etude d'une demande de droits d'indemnisation ou reprise d'indemnisation, rechargement, droit d'option, etc. 216,00 €– Etude règlementaire "chômage" 77,00 €– Révision de dossier déjà instruit 22,50 €• Atelier du statut<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée) 142,00 €– En intra mutualisée - par ½ journée et par participant 162,00 €– En intra limitée à 12 participants - par journée 1730,00 €• Prestation "Examen du dossier individuel" et accompagnement projet RH<ul style="list-style-type: none">– Taux horaire 54,00 € <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Prestation « Assurance chômage » - forfait par dossier instruit<ul style="list-style-type: none">– Etude d'une demande de droits d'indemnisation ou reprise d'indemnisation, rechargement, droit d'option, etc. 324,00 €– Etude règlementaire "chômage" 108,00 €– Révision de dossier déjà instruit 28,00 €• Atelier du statut<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée) 270,00 €– En intra mutualisée - par ½ journée et par participant 297,00 €– En intra limitée à 12 participants - par journée 2375,00 €• Prestation "Examen du dossier individuel" et accompagnement projet RH<ul style="list-style-type: none">– Taux horaire 77,00 €	
<p>Médiation Préalable obligatoire</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention médiation préalable obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none">• Mission de médiation préalable obligatoire<ul style="list-style-type: none">– Forfait pour 1 jour d'intervention 530,00 €– Dépassement du forfait – surcoût par heure d'intervention 53,00 € <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention médiation préalable obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none">• Mission de médiation préalable obligatoire<ul style="list-style-type: none">– Forfait pour 1 jour d'intervention 635,00 €– Dépassement du forfait – surcoût par heure d'intervention 64,00 €	



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

<p>Assurance Groupe</p> <p>Depuis le 1er janvier 2021, un nouveau marché a été souscrit pour 4 ans avec le groupement conjoint SOFAXIS/CNP. L'adhésion des collectivités et établissements publics à ce marché implique des frais annuels de « gestion et suivi de contrat » calculés sur la base des agents couverts.</p> <ul style="list-style-type: none">• Garantie "tous risques" obligatoirement :<ul style="list-style-type: none">– Collectivités employant jusqu'à 29 fonctionnaires stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL– Collectivités employant des fonctionnaires stagiaires et titulaires à temps non complet et des agents non titulaires relevant du régime général de la sécurité sociale• Collectivités employant au moins 30 fonctionnaires stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL selon les risques souscrits :<ul style="list-style-type: none">– Maternité– Maladie Ordinaire– Longue maladie / Longue durée– Accident du travail– Décès	<p>27,00 € par agent couvert</p> <p>11,00 € par agent couvert</p> <p>4,10 € par agent couvert</p> <p>6,15 € par agent couvert</p> <p>10,20 € par agent couvert</p> <p>5,10 € par agent couvert</p> <p>1,05 € par agent couvert</p>
<p>Accompagnement CNRACL</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Atelier Retraite<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée)– En intra - par ½ journée et par participant <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Atelier Retraite<ul style="list-style-type: none">– Au centre de gestion - par ½ journée et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée)– En intra - par ½ journée et par participant	<p>77,00 €</p> <p>98,00 €</p> <p>131,00 €</p> <p>152,00 €</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

Pôle emploi, carrière et mobilité	
Compétences territoriales	
<ul style="list-style-type: none">Le chargé de mission et d'appui itinérant Adhésion à la convention itinérant Taux horaire d'intervention (incluant les frais de déplacement)<ul style="list-style-type: none">Cadre A 64,00 €Cadre B 54,00 €Cadre C 53,00 €L'archiviste itinérant Adhésion à la convention itinérant Taux horaire d'intervention (incluant les frais de déplacement)<ul style="list-style-type: none">En collectivité 57,00 €Pour le compte d'un service public autre que territorial 60,00 €	
Emploi	
<u>Collectivités et établissements publics affiliés</u>	
Adhésion à la convention unique	
<ul style="list-style-type: none">Commission de titularisation d'apprenti travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">Examen du dossier de candidature 53,00 € par candidatAudition du candidat 138,00 €Audition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commission 96,00 €Commission de détachement d'un fonctionnaire travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">Examen du dossier de candidature 53,00 € par candidatAudition du candidat 138,00 €Audition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commission 96,00 €Bilan professionnel (Forfait de 24 heures)<ul style="list-style-type: none">Collectivités de moins de 50 agents ou relevant du contrat assurance groupe 1511,00 €Collectivités de 50 agents à 349 agents 1619,00 €Collectivités de 350 agents et plus 1727,00 €Ateliers du service emploi (dont la GPEEC)<ul style="list-style-type: none">Par ½ journée au CDG et par participant 141,00 €Par journée au CDG et par participant (repas inclus) 282,00 €En intra - par session de 6 à 12 personnes 1727,00 €Intervention de la mission handicap sur des événements organisés par les collectivités<ul style="list-style-type: none">Pour une ½ journée 297,00 €Pour une journée 508,00 €	



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

<p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention unique</p> <ul style="list-style-type: none">• Commission de titularisation d'apprenti travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">– Examen du dossier de candidature 69,00 € par candidat– Audition du candidat 180,00 €– Audition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commission 127,00 €• Commission de détachement d'un fonctionnaire travailleur handicapé<ul style="list-style-type: none">– Examen du dossier de candidature 69,00 € par candidat– Audition du candidat 180,00 €– Audition d'un candidat supplémentaire lors d'une même commission 127,00 €• Bilan professionnel (Forfait de 24 heures)<ul style="list-style-type: none">– Bilan forfaitaire de 24 heures 2159,00 €• Ateliers du service emploi (dont la GPEEC)<ul style="list-style-type: none">– Par ½ journée au CDG et par participant (repas inclus en cas de session d'une journée) 270,00 €– Par journée au CDG et par participant (repas inclus) 540,00 €– En intra - par session de 6 à 12 personnes 2375,00 €• Intervention de la mission handicap sur des événements organisés par les collectivités<ul style="list-style-type: none">– Pour une ½ journée 561,00 €– Pour une journée 836,00 €	
<p>Mission Intérim</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention intérim</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition - forfait au mois<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A 5100,00 € / mois– Agent de catégorie B 4225,00 € / mois– Agent de catégorie C 3650,00 € / mois• Mise à disposition - forfait à la journée<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A 240,00 € / jour– Agent de catégorie B 200,00 € / jour– Agent de catégorie C 175,00 € / jour• En cas d'heures supplémentaires effectuées – forfait horaire<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A 38,00 € / heure supplémentaire– Agent de catégorie B 31,50 € / heure supplémentaire– Agent de catégorie C 27,50 € / heure supplémentaire• En cas de recrutement en cours de mission<ul style="list-style-type: none">– Coût forfaitaire 300,00 €	



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

<p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention intérim</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise à disposition - forfait au mois<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A 6355,00 € / mois– Agent de catégorie B 5480,00 € / mois– Agent de catégorie C 4905,00 € / mois• Mise à disposition - forfait à la journée<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A 295,00 € / jour– Agent de catégorie B 260,00 € / jour– Agent de catégorie C 230,00 € / jour• En cas d'heures supplémentaires effectuées – forfait horaire<ul style="list-style-type: none">– Agent de catégorie A 46,50 € / heure supplémentaire– Agent de catégorie B 41,00 € / heure supplémentaire– Agent de catégorie C 36,50 € / heure supplémentaire• En cas de recrutement en cours de mission<ul style="list-style-type: none">– Coût forfaitaire 390,00 €	
<p>Ressources Humaines</p> <p>Prestation « réalisation de la paie »</p> <p><u>Collectivités et établissements publics affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention paie</p> <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic paie (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents 90,00 € la demi-journée– Plus de 350 agents 190,00 € la journée– Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines 100,00 €• Droit d'entrée à la prestation (une seule fois) 1440,00 €• Paramétrage au démarrage (une seule fois) 1320,00 €• Assistance au mandatement (une seule fois) 1200,00 €• Coût par réalisation du bulletin mensuel y compris vérification 8,00 € par bulletin et par mois<ul style="list-style-type: none">– Option : Coffre-fort numérique 1,50 € par bulletin et par mois <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u></p> <p>Adhésion à la convention paie</p> <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic paie (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents 90,00 € la demi-journée– Plus de 350 agents 190,00 € la journée– Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines 100,00 €• Droit d'entrée à la prestation (une seule fois) 1440,00 €• Paramétrage au démarrage (une seule fois) 1320,00 €• Assistance au mandatement (une seule fois) 1200,00 €• Coût par réalisation du bulletin mensuel y compris vérification 8,50 € par bulletin et par mois<ul style="list-style-type: none">– Option : Coffre-fort numérique 1,50 € par bulletin et par mois	



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

<p>Prestation « gestion de la carrière » <u>Collectivités et établissements publics affiliés</u> Adhésion à la convention carrière</p> <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic carrière (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents– Plus de 350 agents– Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines• Droit d'entrée à la prestation carrière pour la vérification de l'historique de carrière• Coût gestion des carrières <p><u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention carrière</p> <ul style="list-style-type: none">• Diagnostic carrière (obligatoire afin de prendre en considération toutes les spécificités de la collectivité ou établissement) :<ul style="list-style-type: none">– Moins de 350 agents– Plus de 350 agents– Option : guide interne personnalisé à la gestion ressources humaines• Droit d'entrée à la prestation carrière pour la reprise de l'historique de carrière• Coût gestion des carrières	<p>90,00 € la demi-journée 190,00 € la journée</p> <p>100,00 €</p> <p>90,00 €</p> <p>4,00 € par arrêté réalisé</p> <p>90,00 € la demi-journée 190,00 € la journée</p> <p>100,00 €</p> <p>14,00 €</p> <p>5,00 € par arrêté réalisé</p>
<p>Pôle éthique</p>	
<p>Référent déontologue, laïcité et alerte éthique <u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention référent déontologue</p> <ul style="list-style-type: none">• Mission référent déontologue, laïcité et alerte éthique<ul style="list-style-type: none">– Adhésion annuelle	<p>3000,00 €</p>
<p>Référent déontologue de l' élu local <u>Collectivités et établissements publics non affiliés</u> Adhésion à la convention référent déontologue de l' élu local</p> <ul style="list-style-type: none">• Prestation forfaitaire annuelle par élus de l'assemblée délibérante• Montant forfaitaire par dossier traité	<p>10,00 € par membre 80,00 €</p>



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

Système d'information et du numérique	
Protection des données à caractère personnel	
Adhésion au contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel	
<u>Coût pour la première année (forfait prestation initiale + abonnement)</u>	
<ul style="list-style-type: none">• Communes<ul style="list-style-type: none">– 0 à 249 habitants– 250 à 499 habitants– 500 à 749 habitants– 750 à 999 habitants– 1000 à 1999 habitants– 2000 à 4999 habitants– 5000 à 9999 habitants– 10000 à 19999 habitants– 20000 à 29999 habitants– 30000 à 39999 habitants– 40000 à 59999 habitants• CCAS<ul style="list-style-type: none">– 0 à 3500 habitants– + de 3500 habitants<ul style="list-style-type: none">▪ 1 à 4 agents▪ 5 à 9 agents▪ 10 à 14 agents▪ 15 à 19 agents▪ 20 à 29 agents▪ 30 à 49 agents▪ + de 50 agents• EPCI<ul style="list-style-type: none">– Communauté de communes– Communauté d'agglomération• Syndicats<ul style="list-style-type: none">– De 0 à 1 agents– De 2 à 4 agents– De 5 à 9 agents– De 10 à 14 agents– De 15 à 19 agents– De 20 à 29 agents– De 30 à 49 agents– + de 50 agents	
	672,00 €
	828,00 €
	960,00 €
	1164,00 €
	1452,00 €
	2502,00 €
	3426,00 €
	8040,00 €
	10080,00 €
	21360,00 €
	28200,00 €
	201,60 €
	672,00 €
	828,00 €
	960,00 €
	1164,00 €
	1452,00 €
	2502,00 €
	3246,00 €
	4512,00 €
	5280,00 €
	201,60 €
	672,00 €
	828,00 €
	960,00 €
	1164,00 €
	1452,00 €
	2502,00 €
	3246,00 €



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

Coût de l'abonnement pour les années suivantes

• Communes	
– 0 à 249 habitants	348,00 €
– 250 à 499 habitants	456,00 €
– 500 à 749 habitants	552,00 €
– 750 à 999 habitants	708,00 €
– 1000 à 1999 habitants	864,00 €
– 2000 à 4999 habitants	1548,00 €
– 5000 à 9999 habitants	1788,00 €
– 10000 à 19999 habitants	4440,00 €
– 20000 à 29999 habitants	5400,00 €
– 30000 à 39999 habitants	11280,00 €
– 40000 à 59999 habitants	16200,00 €
• CCAS	
– 0 à 3500 habitants	104,40 €
– + de 3500 habitants	
▪ 1 à 4 agents	348,00 €
▪ 5 à 9 agents	456,00 €
▪ 10 à 14 agents	552,00 €
▪ 15 à 19 agents	708,00 €
▪ 20 à 29 agents	864,00 €
▪ 30 à 49 agents	1548,00 €
▪ + de 50 agents	1788,00 €
• EPCI	
– Communauté de communes	2544,00 €
– Communauté d'agglomération	2952,00 €
• Syndicats	
– De 0 à 1 agents	104,40 €
– De 2 à 4 agents	348,00 €
– De 5 à 9 agents	456,00 €
– De 10 à 14 agents	552,00 €
– De 15 à 19 agents	708,00 €
– De 20 à 29 agents	864,00 €
– De 30 à 49 agents	1548,00 €
– + de 50 agents	1788,00 €



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

Mises à disposition de matériels Adhésion au contrat de mise à disposition de matériels	
<u>Matériel sans maintenance :</u>	
Ordinateur fixe	312,00 €
Ordinateur portable 15.6''	312,00 €
Ordinateur portable 13.6''	412,00 €
Pack office 365 business basic	7,00 € par mois et par poste
Ecran supplémentaire 24 pouces	35,00 €
Station d'accueil	45,00 €
Tablette Ipad 32 GO à l'unité	95,00 €
Tablette Ipad 128 GO à l'unité	110,00 €
Tablette Android 16 GO à l'unité	45,00 €
Serveur gros groupe de travail (monosite et multisites, + de 15 agents) à l'unité	1200,00 €
Petit serveur de travail (- de 15 agents) à l'unité	600,00 €
Serveur virtuel hébergé au CDG à l'unité	Au cas par cas
Imprimante multifonction laser couleur à l'unité	135,00 €
Vidéoprojecteur focale standard à l'unité	153,00 €
Licences d'accès serveur, switch, wifi, VPN, etc. à l'unité	Au cas par cas
<u>Matériel avec Maintenance :</u>	
Ordinateur fixe	441,00 €
Ordinateur portable 15.6''	441,00 €
Ordinateur portable 13.6''	541,00 €
Tablette Ipad 32 GO à l'unité	115,00 €
Tablette Ipad 128 GO à l'unité	130,00 €
Tablette Android 16 GO à l'unité	65,00 €
Serveur gros groupe de travail (monosite et multisites, + de 15 agents) à l'unité	950,00 €
Petit serveur de travail (- de 15 agents) à l'unité	440,00 €
Serveur virtuel hébergé au CDG à l'unité	Au cas par cas
Imprimante multifonction laser couleur à l'unité	155,00 €
Vidéoprojecteur focale standard à l'unité	175,00 €
Licences d'accès serveur, switch, wifi, VPN, etc. à l'unité	Au cas par cas
Infrastructures et sauvegardes Adhésion au contrat infrastructure et sauvegardes	
<u>Messagerie professionnelle :</u>	
Frais de mise en service	300,00 €
Abonnement annuel (2 adresses mail + abonnement plateforme hébergée)	110,00 € / an
Adresse mail supplémentaire (en option)	69,00 € / an



TAUX ET TARIFS DU CDG 77 – ANNÉE 2024

<u>Cotisation annuelle de sauvegarde de données serveurs à distance :</u>	
Frais de mise en service	300,00 €
Serveur < ou = à 100 Go	450,00 €
Serveur < ou = à 150 Go	520,00 €
Serveur < ou = à 200 Go	618,00 €
Serveur < ou = à 250 Go	716,00 €
Serveur < ou = à 300 Go	815,00 €
Serveur < ou = à 350 Go	913,00 €
Serveur < ou = à 400 Go	1010,00 €
Serveur < ou = à 450 Go	1108,00 €
Serveur < ou = à 500 Go	1875,00 €
<u>Cotisation annuelle de mise à disposition des emplacements de stockage :</u>	
Frais de mise en service	210,00 €
Serveur < ou = à 100 Go	70,00 €
Serveur < ou = à 150 Go	105,00 €
Serveur < ou = à 200 Go	140,00 €
Serveur < ou = à 250 Go	175,00 €
Serveur < ou = à 300 Go	210,00 €
Serveur < ou = à 350 Go	245,00 €
Serveur < ou = à 400 Go	280,00 €
Serveur < ou = à 450 Go	315,00 €
Serveur < ou = à 500 Go	350,00 €
Assistance technique	
Adhésion aux contrats d'assistance	
Contrat « assistance sur site » par intervention	149,00 €
Contrat annuel « assistance à distance » par poste de travail	110,00 €